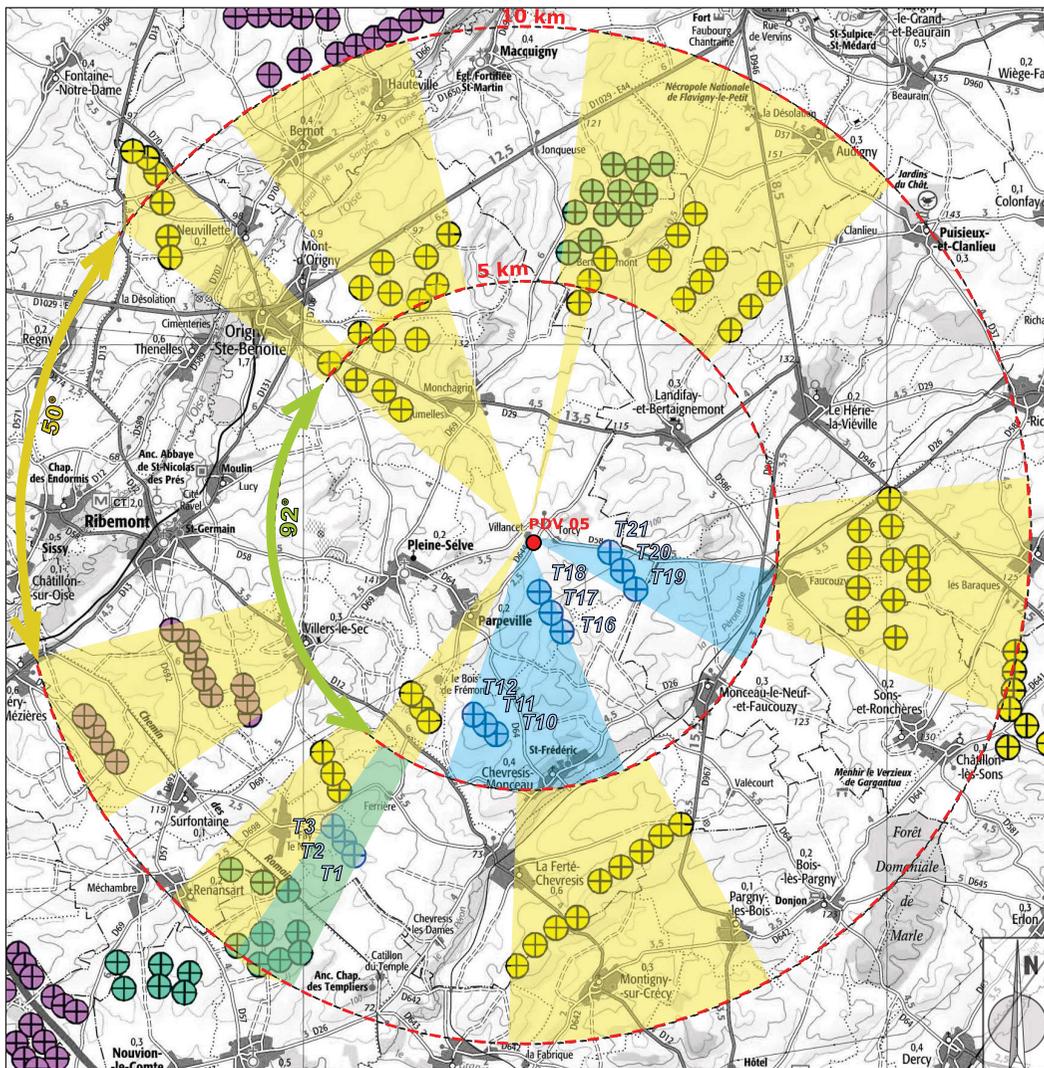


II-D. ETUDE DE PHOTOMONTAGES

DEPUIS VILLANCET -> Etude d'encerclement et de saturation visuelle



ETUDE D'ENCERCLEMENT : VILLANCET	
Angle occupé par le projet de Vieille Carrière (cumulé)	72°
Angles occupés par des éoliennes - entre 0 et 5 km, dont Vieille Carrière	113°
Angles occupés par des éoliennes - entre 5 et 10 km, dont Vieille Carrière	165°
Indice d'occupation des horizons - entre 0 et 10 km	278°
Nombre d'éoliennes - entre 0 et 5 km	18
Indice de densité	0,06
Le plus grand angle sans éolienne - entre 0 et 5 km	92°
Le plus grand angle sans éolienne - entre 0 et 10 km	50°

A Villancet, l'étude d'encerclement théorique est illustrée par 1 photomontage situé à la sortie Sud du hameau.

L'étude d'encerclement révèle que le risque de saturation visuelle depuis Villancet est fort car l'indice d'occupation des horizons est largement supérieur à 120° et le plus grand angle de vue sans éolienne, en particulier entre 0 et 5 km du point de vue, est inférieur à 160° (même s'il dépasse le seuil de 60°-70°).

Toutefois, l'indice de densité reste inférieur au seuil de 0,10.

Le photomontage n°5, présenté dans les pages suivantes, nuance sensiblement ces valeurs, car il illustre les structures paysagères particulières (vallonnements, bosquets et boisements ...) dans lesquelles sont implantées les éoliennes de Vieille Carrière et qui contribuent à donner de la profondeur au paysage.

METHODOLOGIE DREAL CENTRE

L'étude d'encerclement depuis les lieux de vie les plus proches du parc éolien de Vieille Carrière, permet d'évaluer les risques de saturation visuelle ou d'encerclement de ces lieux par les éoliennes. Comme le préconise la méthodologie initiée par la DREAL Centre, l'étude d'encerclement prend le centre de chaque hameau ou village (situation la plus pénalisante), à partir duquel «on raisonne sur l'hypothèse fictive d'une vision panoramique à 360° dégagée de tout obstacle visuel. Cette hypothèse ne reflète pas la visibilité réelle des éoliennes depuis le centre du village, mais elle permet d'évaluer l'effet de saturation visuelle des horizons dans le grand paysage.» Extrait de la méthodologie proposée par la DREAL Centre.

Ces hypothèses sont illustrées par des photomontages en vue panoramique à 120°, positionnés aux entrées ou sorties des bourgs selon la configuration du lieu de vie.